

M2/ Chimie Analytique

Qualité, Norme et Sécurité

Chapitre III : Le système de management de la santé et de la sécurité au travail

I. Introduction

La santé et la sécurité au travail deviennent une préoccupation croissante des chefs d'entreprises, car au-delà des impératifs humains et sociaux, ces sujets constituent des enjeux économiques et juridiques.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne doivent plus être perçus comme une fatalité, mais bien comme un dysfonctionnement de l'entreprise.

La mise en place d'un système de gestion de la santé, sécurité au travail peut contribuer de manière efficace à réduire et anticiper les risques et accroître la productivité de l'organisme. Il permet également au chef d'entreprise de remplir ses obligations d'organisation de la santé et de la sécurité au travail.

Si la santé et sécurité au travail doivent être gérées au plus haut niveau et intégrées dans le management de l'entreprise, il est aussi nécessaire que les salariés et leurs représentants, lorsqu'ils existent, soient consultés et encouragés à participer à tous les niveaux de cette démarche.

La démarche proposée vise à mettre en place de manière progressive, par étapes, une démarche de gestion de la santé et sécurité au travail. La mise en place de cette démarche par étapes peut être facilitée par l'utilisation du guide Santé & Sécurité au travail élaboré par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) avec le soutien de l'ICSI (Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle) et disponible gratuitement sur les sites internet de ces organismes.

II. Définition et enjeux

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS & ST) est un dispositif de gestion combinant personnes, politiques, moyens et visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail (S&ST). C'est un outil qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la S&ST à toutes les fonctions.

L'adoption d'un tel système est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des risques professionnels. C'est une démarche volontaire qui vise à

-anticiper les changements,

-augmenter la réactivité et la performance de l'entreprise dans la prévention des risques en S&ST,

- limiter les dysfonctionnements en S&ST,
 - assurer une cohérence globale avec les autres démarches de management.
- Elle participe à l'amélioration de l'image de l'entreprise.

III) -Les autres avantages attendus :

- diminuer les accidents et les maladies professionnelles,
- assurer la prévention et la protection des salariés et des salariés des entreprises extérieures,
- agir sur les situations dangereuses pour éviter l'accident,
- améliorer la gestion de la santé-sécurité,
- favoriser et pérenniser les bonnes pratiques,
- améliorer la motivation du personnel et les conditions de travail,
- donner un moyen de contrôle de la gestion en place.

IV) -Les principales conditions de réussite du SMS :

- ~ Se donner des objectifs accessibles et mesurables.
- ~ Réussir son évaluation initiale des risques.
- Trouver une synergie suffisante avec les autres domaines du management.
- ~ Adopter une démarche projet et la piloter.
- Intégrer tous les acteurs internes de la S&ST (médecin du travail, infirmière...)
- Communiquer régulièrement et savoir motiver le personnel, renforcer les formations sécurité.
- Accepter la transparence.
- Ne pas vouloir forcer les choses.
- Savoir réagir aux dérives.
- Evaluer régulièrement la démarche.
- Reconnaître la contribution de chacun.

V) - Les principales difficultés rencontrées :

- Faible motivation de la direction et du personnel
- Culture sécurité peu développée
- Conflit production / S&ST.
- Système déconnecté des risques perçus
- Contexte économique et social défavorable (licenciements, saturation...)
- Ressources humaines insuffisantes
- Se reposer sur l'encadrement pour faire vivre le système (il doit être soutenu)

- Difficulté d'établir des fiches de non-conformité
- Retour sur investissement pas toujours mesurable directement

VI) - Les référentiels :

Le référentiel utilisé dans un système de management de la santé et de la sécurité au travail est un guide au service d'une politique. Ce document est fait pour aider l'entreprise à prendre les dispositions d'organisation et de gestion nécessaires au respect de la santé et de la sécurité au travail et à la recherche d'une amélioration permanente des performances dans ce domaine.

Les principaux référentiels existants dans le domaine de la S&ST sont :

1) - Présentation de l'OHSAS 18001

- La spécification britannique OHSAS 18001 s'agit de l'abréviation d'Occupational Health and Safety Assessment Series, ce qui signifie sécurité et Santé au travail. Le référentiel OHSAS 18001 a établi un certain nombre de critères d'évaluation d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail. Ce document a été établi en 1999 pour aider les entreprises à respecter les obligations en matière de santé et de sécurité.

- L'OHSAS 18001 est un référentiel (et non pas une « norme internationale ») élaborée en qualité d'outil pour auditer les entreprises.

- La spécification OHSAS 18001 a été réalisée pour être compatible avec les normes de systèmes de management ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Environnement), afin de faciliter aux organismes qui le souhaitent l'intégration des systèmes de management relatifs à la qualité, à l'environnement, à la santé et à la sécurité au travail.

❖ Le référentiel OHSAS 18001 est applicable à tout organisme souhaitant :

- ✓ Etablir un système de management de la santé et de la sécurité au travail pour éliminer ou réduire au minimum les risques pour le personnel et les autres parties intéressées qui pourraient être exposés à des risques pour la santé et la sécurité au travail liés aux activités de l'organisme.
- ✓ Mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer de manière continue un système de management de la santé et de la sécurité au travail
- ✓ Assurer la conformité avec sa politique de santé et de sécurité au travail
- ✓ Démontrer cette conformité à d'autres parties
- ✓ Rechercher la certification / l'enregistrement de son système de management de la santé et la sécurité au travail par un organisme extérieur
- ✓ et/ou effectuer une autoévaluation et faire une auto déclaration de conformité au présent référentiel OHSAS 18001.

Bien que l'OHSAS 18001 ne soit pas une norme ISO, les organismes certificateurs certifient selon ce référentiel.

A ce jour, c'est le référentiel international le plus utilisé par les entreprises.

-Le référentiel OHSAS18001 repose sur le concept de la roue de DEMING, désigné en anglais « Plan-Do-Check-Act » (PDCA). La roue de GEMING peut être décrite succinctement comme suit :

Planifier : établir les objectifs et les processus nécessaires pour fournir des résultats correspondants aux exigences des clients et aux politiques de l'organisme.

Faire : mettre en œuvre les processus

Vérifier : surveiller et mesurer les processus et le produit par rapport aux politiques, objectifs et exigences du produit et rendre compte des résultats.

Agir : entreprendre les actions pour améliorer en permanence les performances des processus.

2)- Le M.A.S.E (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises)

Le référentiel MASE était créée dès les années 90. Il vise à améliorer la sécurité et permettre une meilleure prise en compte de l'environnement sur les sites pétrochimiques. Ce référentiel concerne les donneurs d'ordres d'une part, les entreprises extérieures sous-traitantes d'autre part. Il permet à l'entreprise de mieux structurer sa démarche sécurité, hygiène industrielle et environnement.

3)- Le référentiel de l'Union des Industries Chimiques

L'Union des Industries Chimiques et des organisations de salariés ont signé en juillet 2002 un accord sur la sécurité qui prévoit que les entreprises extérieures intervenant habituellement en construction, maintenance et logistique sur des installations classées Seveso « seuil haut » doivent être habilitées par un organisme extérieur.

Pour obtenir son habilitation, l'entreprise intervenante doit mettre en place un système de management de la santé et de la sécurité au travail qui satisfasse aux exigences exprimées dans le document technique sous la référence DT 78 (Rev. 1 - juin 2004).

VII)- Constitution d'un SMS&ST

1)- **Analyse initiale** : faire un premier inventaire des risques et des actions de prévention déjà engagées.

2)- **Politique de prévention** : la démarche doit s'appuyer sur une réelle volonté de chef d'entreprise de fixer des objectifs adaptés à la taille de l'entreprise et à la nature de ses activités, expliquer de façon claire et précise cette politique et la communiquer au personnel.

3) - Organisation : désignation et explication claires et précises du rôle des différents acteurs de l'entreprise ; former, informer et consulter le personnel et ses représentants.

4) - Planification des actions : identifier et évaluer les risques par une méthode participative. Etablir les objectifs de prévention pour chaque risque. Elaborer un programme d'actions définissant les mesures concrètes à mettre en place pour atteindre ces objectifs.

5) - Mise en œuvre et fonctionnement : s'assurer du suivi de la réalisation des mesures de prévention programmées. Veiller au respect de la réglementation y compris vis-à-vis des travailleurs intérimaire ou sous-traitants.

6) - Mesure de la performance, analyses et actions correctives : vérifier l'efficacité de la mise en œuvre et réagir dès la découverte d'un nouveau risque.

7) - Amélioration du système de management : réaliser des audits régulièrement pour, si nécessaire, améliorer le fonctionnement du système, ou augmenter le niveau de performance de l'entreprise.

L'objectif est alors de :

-faire évoluer la politique si nécessaire ;

-Elaborer de nouveaux objectifs et cibles ;

-Faire un suivi sur les différents résultats obtenus (audits, plan d'action,) afin de faire évoluer le système.

L'objectif de ces sept étapes est l'amélioration continue du système de management qui permettra de la rendre toujours plus efficient